

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2021

L'an 2021, le 6 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique Morel, Maire.

Etaient présents : MM Morel – Fournier – Gacquer – Briau – Bigot – Roussel – Lhorloge – Morel.M – Ledoux – Da Costa Rodrigues – Dupontreue – Leneutre – Dupuis

Etaient absents : MM Salua (avait donné pouvoir à Morel.D) – Ghier (avait donné pouvoir à Da Costa Rodrigues.M)

LECTURE DU DERNIER COMPTE RENDU

Cette lecture n'appelle aucune observation particulière.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le conseil, après en avoir délibéré, (12 pour – 2 contre – 1 abstention) décide de mettre en place un accueil périscolaire pour la rentrée de septembre 2021.

Cet accueil fonctionnera les jours scolaires lundi – mardi – jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Une participation sera réclamée aux familles.

ACCUEIL DE LOISIRS

Un agent contractuel sera recruté pour aider au service cantine et à l'entretien des locaux durant l'accueil de loisirs, soit du 12 au 31 juillet 2021, sur la base de 20 heures par semaine.

CONVENTION NUMÉRIQUE PLAN DES ÉCOLES DE LA SOMME

Le plan de relance informatique des écoles élémentaires a été validé. Il va permettre de remplacer le matériel informatique vieillissant de l'école.

Le montant global prévisionnel de l'équipement s'élève à 13 866€, la subvention de l'Etat est de 9 574€. Il reste à la charge de la commune 4 292€.

OBLIGATIONS ET DEVOIRS DES ÉLUS

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que les élus municipaux ne peuvent refuser d'accomplir une fonction qui leur est dévolue par la loi.

Ils n'ont donc pas le droit de refuser de tenir un bureau de vote.

HAUSSE DU TARIF DE LA CANTINE

A compter du 1^{er} septembre 2021, le prix du repas enfant passera à 3€ au lieu de 2,80€.
Il a été constaté une baisse de qualité des repas servis. L'Assemblée décide de reprendre contact avec le prestataire et de rétablir le pain à chaque repas.

DEMANDE D'ADHÉSION DE LA VILLE DE SALOUËL A LA FDE 80

Il appartient aux Communes adhérentes de se prononcer sur cette adhésion. L'Assemblée est favorable à l'adhésion de cette Commune à la FDE 80.

DÉCONNEXION EAUX PLUVIALES SUR LA RD12 – ROUTE DE VIGNACOURT

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention technique et financière avec le Département concernant les travaux de déconnexion des eaux pluviales sur la RD12 – route de Vignacourt et rue Léon Blum.

CONVENTION RELATIVE A L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DES SOLS

Le Pôle Métropolitain, la Communauté de Communes Nièvre et Somme et la Commune ont signé une convention tripartite relative à l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols dans l'objectif de mutualisation des compétences et expertises techniques.

Cette convention arrive à échéance en juillet 2021 et peut être renouvelée pour une durée de 6 ans par délibération des conseils concernés.

L'Assemblée décide de renouveler cette convention.

LOGEMENT 11 RUE EUGENE LETOCART

Le logement communal vient de se libérer.

Il sera reloué à compter du 15/08/2021 à Mr et Mme CARON Bruno. Le loyer mensuel est fixé à 626€

ORGANISATION DU 13 ET 14 JUILLET

Une retraite aux flambeaux précédera le feu d'artifice organisé sur le stade intercommunal en commun avec la Commune de Saint Léger les Domart.

La commémoration au Monument aux Morts est prévue à 11h suivie d'un pot offert à la population à la salle polyvalente.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- Il a été procédé à la révision des contrats d'assurances communales. Les contrats ont été résiliés auprès de la SMACL pour une adhésion à GROUPAMA.
- Des entrées gratuites pour la piscine ont été remises à chaque Commune. L'Assemblée souhaite les distribuer en priorité aux collégiens et lycéens de la Commune.

DROIT D'INITIATIVE

Mathieu Morel fait remarquer que l'accueil de loisirs accepte les enfants jusqu'à 11 ans et le CAJ est ouvert aux ados à compter de 13 ans. Rien n'est prévu pour les jeunes situés entre ces deux tranches d'âge.

Delphine Briau demande s'il est possible de déposer des frigos à l'atelier scolaire pour l'accueil de loisirs.

Florence Fournier souhaiterait mettre en place un marché local avec produits régionaux.